

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL  
DU PATRIMOINE NATUREL DE LA GUADELOUPE

AVIS N°2018/15

Avis relatif à la proposition de protocole pour une mission de recherche  
sur 3 puis 10 espèces de cétacés en Guadeloupe  
METH-COR (METHODAU3 & FECOR)

### Contexte

Dans le cadre de la procédure décrite à l'arrêté du 19 février 2007, modifié par l'arrêté du 12/01/2016, relatif à l'instruction des dérogations définies au 4 de l'article L411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces protégées, le CSRPN est appelé à se prononcer sur le projet "METH-COR (METHODAU3 & FECOR)" présenté par madame Fabienne DELFOUR du Laboratoire d'Ethologie Expérimentale et Comparée, Université Paris 13

Il s'agit d'encadrer réglementairement, l'ensemble des opérations effectuées sur des espèces protégées en vertu de l'arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection.

Les dérogations portent sur : la perturbation intentionnelle des spécimens de 3 espèces protégées en 2018 : *Tursiops truncatus* (Grand dauphin), *Stenella attenuata* (Dauphin tacheté pantropical), *Physeter macrocephalus* (Cachalot), auxquels s'ajouteront 7 autres espèces protégées de cétacés en 2019 et 2020 : *Stenella frontalis* (dauphin tacheté de l'Atlantique), *Steno bredanensis* (Steno rostré), *Globicephala macrorhynchus* (Globicéphale tropical), *Peponocephala electra* (Dauphin d'Electre), *Pseudorca crassidens* (Faux orque), *Lagenodelphis hosei* (Dauphin de Fraser), *Megaptera novaeangliae* (Baleine à bosse).

Lieu de réalisation des opérations : en mer le long de la côte sous le vent de Guadeloupe (zone marine ouest de Basse Terre de Deshaies aux Saintes jusqu'à 12 miles au large).

Les opérations consistent en : enregistrements étho-acoustiques et récolte de fécès des espèces citées, à partir d'un bateau de plongée avec 8 à 11 personnes à bord, avec des écovolontaires en 2019 et 2020, 3 nageurs en surface récoltant les données étho-acoustiques, l'un d'eux plongeant après le passage du cétacé ayant déféqué pour récolter les fécès, en présence du bateau de la mission (moteur éteint) à plus de 200m (source CERFA). Ces campagnes suivent 2 autres campagnes étho-acoustiques réalisées en 2016 et 2017 ciblées sur l'espèce *Tursiops truncatus* (Grand dauphin).

**Durée : C'est un projet pluriannuel prévu sur 3 ans. La première campagne se déroulerait du 1er au 6 octobre 2018.**

### Supports présentés

Les documents fournis par le pétitionnaire et la DEAL Guadeloupe sont :

- Le CERFA daté du 14 mai 2018 pour la campagne 2018
- La demande de manifestation nautique
- Le projet
- Le protocole

A noter qu'une demande précédente, alors en cours d'instruction, a été retirée par la pétitionnaire, imposant l'étude de deux dossiers consécutivement par les experts du CSRPN.

### Analyse du CSRPN

Après avoir pris connaissance des travaux de la Commission sur le dossier réunis le 18/05/2018, les membres du CSRPN ont acté notamment les points suivants :

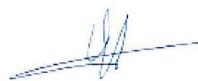
- des incohérences entre les différents documents présentés (bateau, protocole),
- l'absence de retours en matières de résultats, données ou informations récoltés sur les deux dernières missions effectuées en 2016 et 2017
- l'absence d'éléments nécessaires à l'analyse et à la pertinence du protocole à l'issue de la mission 2017,
- l'extension du projet à d'autres espèces que le Grand Dauphin et l'absence de mise à jour du protocole en fonction de cette nouvelle demande,
- les méthodes, similaires, sur des espèces aussi différentes que sont le Grand Dauphin, le Cachalot, ou d'autres espèces de cétacés (10 espèces ciblées par l'étude),
- l'absence de connaissance et d'expérience de l'équipe de recherche sur ces espèces en mer, et des autres intervenants,
- l'absence de présentation de méthodologies alternatives, pourtant existantes,
- le manque de données bibliographiques présentées.

### Avis du CSRPN

Considérant les points ci-dessus, le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de la Guadeloupe, réuni en plénière le 4 octobre 2018, émet un avis défavorable au projet METHCOR (METHODAU3 & FECOR) à 16 (seize) voix pour, 0 (zero) voix contre et 1 (une) abstention.

Fait à Sainte-Rose, le 16 octobre 2018.

Le Président du CSRPN



Gilles Leblond